 discours liminaire de la FNEC FP FO 11

au CTSD de l’Aude du 22 juin 2017

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Le nouveau projet de décret sur les rythmes scolaires qui a été soumis pour avis au CSE il y a quelques jours aggrave les décrets Peillon /Hamon.

Ce serait dorénavant à chaque commune « ses rythmes » et son calendrier scolaire.

Le décret Blanquer accentue la territorialisation de l’école et ouvre la voie à des calendriers scolaires locaux selon les PEDT.

Pour la FNEC FP FO 11, une urgence s’impose à tous.Il faut rétablir une semaine scolaire à 4 jours commune à tous les enseignants quelques soient leurs écoles et leurs communes.

Nous sommes pour le maintien de la définition nationale des dates de congés et des vacances scolaires sans possibilité de dérogation.

Concernant la carte scolaire de l’Aude et les mesures d’ajustement pour la rentrée 2017, nous saluons favorablement la proposition d’ouverture d’une classe à l’école primaire de Leuc qui connait une hausse d’effectifs ces dernières années d’autant plus que cette ouverture n’est pas compensée par une fermeture d’un poste classe.

La FNEC FP FO 11 souligne qu’il y a eu cette année, vraisemblablement une volonté départementale d’épargner un maximum d’école rurale .Force ouvrière ne cesse de répéter son attachement au service public de proximité vecteur du lien social et rempart à la désertification rurale qui touche de plus en plus notre département.

De plus, aucune proposition de fermeture de poste classe n’est prononcée à ce CTSD de juin, fermeture en fin d’année qui sont toujours préjudiciables pour les collègues, vous répondez ainsi favorablement, Madame la Directrice Académique , à une revendication collective des syndicats représentatifs au CTSD.

La FNEC FP FO 11 regrette par ailleurs que la dotation de cette année n’ait pas permise d’alléger les effectifs dans bon nombre d’écoles maternelles .Le « taux pivot » actuel fixé à 30 élèves en moyenne par classe est beaucoup trop élevé et ne permet pas de réunir les conditions optimales d’apprentissage pour des enfants en bas âge.

La FNEC FP FO 11 revendique également la création de postes d’enseignants spécialisés (maitre E,maitre G,psychologue scolaire)ceci, afin de couvrir toutes les demandes de prises en charge et ce sur l’ensemble de notre département.

L’Aude est le seul département de l’Académie de Montpellier à n’avoir fait aucune proposition de création de poste RASED !

Depuis plus de 2 ans, le snudi fo 11 , revendique l’implantation urgente d’un poste d’enseignant spécialisé rééducateur (maitre G) dans la circonscription de Narbonne 1 afin que cet enseignant puisse être déployé sur les écoles primaires du REP collège Brassens. De nombreux enfants mais aussi un certain nombre de collègues se retrouvent en souffrance faute de prise en charge. Les besoins sont réels sur ce secteur et l’implantation d’un poste de maitre G constituerait un signal fort de prise en compte des difficultés rencontrées dans l’exercice de leur travail. Les écoles qui constituent le REP Jules Verne à Carcassonne bénéficient de l’intervention d’un maitre G. Cela pose donc un vrai problème d’équité entre les deux REP du département.

Quid du bilan social ? et du plan de formation ? on dit quoi ???conclusion ?